

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère du partenariat avec les  
territoires et de la décentralisation

**Direction générale des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture**

**Décision du 19 décembre 2024  
relative à la composition du comité national de sélection des sujets au titre de l'année  
2025**

NOR : PTDM2434715S

*(Texte non paru au journal officiel)*

**Le directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture,**

Vu le décret n° 2015-723 du 24 juin 2015 modifié relatif à la délivrance des titres de formation professionnelle maritime et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires armés au commerce, à la plaisance, à la pêche et aux cultures marines ;

Vu l'arrêté du 12 août 2015 modifié relatif à l'organisation des évaluations pour l'obtention des modules constitutifs de titres et diplômes de formation professionnelle maritime ;

**DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>**

Les cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime, les professeurs appartenant à un corps civil ou militaire ayant une expérience dans le domaine maritime secondaire ou supérieur, les enseignants non fonctionnaires chargés de cours dans l'enseignement maritime secondaire ou supérieur et les personnalités qualifiées dont les noms suivent sont désignés pour participer aux réunions du comité national de sélection des sujets au titre de l'année 2025.

Présidence, cadres A de corps civils ou militaires ayant une expérience dans le domaine maritime :

M. GABRIEL Gilbert, président ;

M. BOUILLON Jean-Frédéric, vice-président.

Professeurs appartenant à un corps civil ou militaire ayant une expérience dans le domaine maritime secondaire ou supérieur :

Mme ABALLEA Mari ;  
M. CHEDMAIL Clément ;  
M. CHOMARD Jérôme ;  
Mme CORNIL Carine ;  
M. GABORIAU Jérôme ;  
M. GICQUEL Pierre ;  
M. JEANTON Stéphane ;  
M. LABILLE Léon ;  
M. LANSADE Olivier ;  
M. PEN Stéphane ;  
M. SALAUN Jean-Baptiste ;

Enseignants non fonctionnaires chargés de cours dans l'enseignement maritime secondaire ou supérieur

M. CHAUFAILLE Franck ;  
M. CHIFFOLLEAU Pierre ;  
M. DRAGUSAN Adrian ;  
M. FOUCHARD Jérôme ;  
M. GARRET Philippe ;  
M. GRILLOT Nicolas ;  
M. GROISARD Dominique ;  
M. LECAN Mathieu ;  
M. LE MOAL Yves ;  
M. LOUAZEL Briac ;  
M. MELAERT Edward ;  
M. MÉTAYER Tristan ;  
M. MOSSER Thibaud ;  
Mme NICOLAS Christelle ;  
M. QUENTIN Nicolas ;  
Mme RAFIN-MONTEIL Solange ;  
M. RENAUT Thomas ;  
M. SOMMERFELD Franck ;  
M. VINET Antoine.

Personnalités qualifiées :

M. ANDRIAMPARANY Hery-Zo ;  
M. CHEVALLIER Adrien ;  
Mme DELZENNE Charlotte ;  
M. DEMOULIN Pierrick ;  
M. EL KETTAB Mustapha ;  
M. ESTAVOYER Mathieu ;

M. GUIBERT Gabriel ;  
M. JAFFREZIC Henri ;  
M. HURIET Bruno ;  
M. HURLET Maurice ;  
M. LAINE Jean-Baptiste ;  
M. LE BOUSSE Christian ;  
M. LOISON Erwan ;  
Mme MICHEL Marie ;  
M. MONIE Arthur ;  
M. PETIT Claude ;  
M. POUSTHOMIS Jean ;  
M. ROSSIGNOL Thierry ;  
M. STELMACH Stéphane ;  
M. VASSAL Philippe ;  
M. VIGNAUX Philippe ;

## **Article 2**

Le comité national de sélection des sujets peut se constituer en groupes de travail selon la nature et la spécificité des sujets à sélectionner. Il est réuni à Nantes dans les conditions fixées par une note de l'inspecteur général de l'enseignement maritime relative à l'organisation des travaux du comité.

## **Article 3**

Le directeur général des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

Fait le 19 décembre 2024

Pour le directeur général et par délégation :  
Le chef du bureau des examens maritimes

G. GABRIEL